

rattachent directement aux diverses industries actuelles.

En mettant à l'étude ses prévisions budgétaires, ce matin, le ministre a parlé des vieillards et du manque d'emplois. J'en ai été frappé. M. Robert Scott, secrétaire administratif de la Fédération des travailleurs de l'Alberta, a fait une déclaration très importante à ce propos. Il a dit:

Les distinctions injustes en fonction de l'âge des travailleurs constituent l'un des problèmes les plus sérieux du chômage dans l'industrie d'aujourd'hui. Elles ont aggravé la situation générale des chômeurs dans tout le pays.

Il continue:

Les employeurs considèrent que les travailleurs de plus de quarante ans sont trop vieux. Dans certains cas, les personnes de plus de 35 ans sont trop âgées pour être engagées.

Puis il dit ceci:

Ces gens oublient qu'en général les travailleurs de quarante à cinquante ans sont plus efficaces et plus sûrs.

M. F. W. Hanley de Calgary a dit ce qui suit. Il a étudié le problème:

L'homme vieillissant ne s'est sans doute jamais autant que maintenant vu refuser la possibilité d'échanger son travail contre les moyens d'assurer sa subsistance.

Quels sont les résultats de cet état de choses? Voici ceux qu'il a mentionnés: augmentation des frais supportés par la communauté pour entretenir les vieux et les chômeurs; abaissement du niveau de vie par suite de la diminution du pouvoir d'achat. L'embauche des travailleurs âgés dans le cadre d'un programme de plein emploi apporte un accroissement de la productivité, un niveau de vie plus élevé et l'expansion, suivant M. Hanley.

Je tiens à accorder au présent gouvernement le mérite qui lui est dû, monsieur le président. Ses dépenses normales à la fin de l'année financière seront, je crois, de 26 à 28 millions de dollars de plus que l'année précédente, mais je tiens à dire et redire avec insistance qu'un programme normal de travaux publics ne fournira pas de travail aux chômeurs.

Si le gouvernement à Ottawa entend y répondre et y remédier par des travaux publics, à lui de faire avancer hardiment un programme ambitieux de construction d'écoles, d'hôpitaux, de maisons à loyer modique et d'autres travaux. De cette façon, tout en répondant à des besoins authentiques, il aidera à soulager le chômage.

Les députés se rappelleront que l'hiver dernier, le gouvernement ontarien a voulu agir en marge du programme des emplois d'hiver. Le gouvernement Frost a donc affecté 5 millions de dollars à cette fin, et s'est engagé à acquitter sur cette somme 70 p. 100 des frais

directs de main-d'œuvre pour les travaux entrepris par les municipalités entre le 15 février et le 31 mai. Le programme avait pour objet de donner de l'emploi aux chômeurs qui n'étaient pas admissibles aux prestations d'assurance-chômage. Mais un nombre étonnant de municipalités ont rapporté qu'elles ne trouvaient qu'une poignée de personnes qui remplissaient cette fonction. On n'a pas encore publié de chiffres définitifs sur les résultats de ce programme, mais il est douteux que plus de la moitié de l'affectation ait été employée.

Tous les honorables députés reconnaîtront certainement, monsieur le président que l'une des plus terribles catastrophes qui puissent s'abattre sur quelqu'un c'est la perte de son emploi ou de son moyen d'assurer sa propre subsistance et celle de ses enfants. Le désir de vouloir faire œuvre utile est très puissant chez l'homme.

Le problème du chômage dans les industries est aujourd'hui extrêmement grave. Dans la plupart de nos usines où existent des conventions collectives, l'embauche a diminué du tiers ou même davantage depuis l'an dernier. Les perspectives sont vraiment très sombres pour quelque temps encore. Dans notre principale industrie, par exemple, celle qui fabrique les appareils électriques, l'embauche a diminué dans tous les secteurs, y compris celui de l'électronique, radio et télévision, qui se développait depuis quelques années. Je sais de quoi il retourne, monsieur le président, parce que nous avons dans les régions de Niagara, Welland, St-Catharines et Hamilton, la majorité de cette sorte de fabriques. Le marché de tous les produits de l'industrie électrique a fléchi au lieu d'augmenter, comme il l'aurait fallu, par suite des fortes immobilisations récentes, de la productivité accrue qui en résulte et du perfectionnement sur une grande échelle d'usines plus anciennes, qui permettent de mettre sur le marché une plus grande quantité de produits avec une main-d'œuvre réduite.

Dans le secteur très important des appareils électriques lourds, le travail d'usine qu'entraînent les commandes relatives à la grande entreprise hydro-électrique amorcée en 1955, tire à sa fin; or, il n'y a rien de comparable aux grosses commandes qui se suivent de près pour assurer du travail à ces usines. Et pourtant la fabrication des appareils électriques dont il s'agit ici a toujours été jusqu'ici de ces industries qui ont multiplié les emplois pour une main-d'œuvre sans cesse croissante.

Il semble bien si l'on prend l'économie dans son ensemble que le chômage restera un très grave problème encore pour une bonne partie de l'an prochain, à tout le moins.